

VU *Lathyrus sphaericus* RETZ – Gesse à graines sphériques – *Fabaceae*



Description

Plante annuelle de 15-30 cm. Tige dressée ou ascendante, pas ou peu ailée, tout comme les pétioles. Feuilles à une paire de folioles de 2-8 cm, glabres, linéaires-lancéolées, à nervures parallèles; les inférieures pourvues d'une pointe aristées, les supérieures d'une vrille indivise. Stipules petits et étroits, sagittés. Pédoncule ne portant qu'une fleur et comme prolongé en arête par la bractéole. Calice glabre à dents \pm égales à peine plus longues que le tube. Corolle rouge brique de 10 mm. Tube des filets tronqué à angle droit. Gousse plate, glabre, de 4-6 cm, graines de 4-5 mm, sphériques et lisses. Floraison 5. Chromosomes $2n = 14$.

Espèces semblables: *Lathyrus cicera* L. (g. chiche), dents du calice 1.5-3 fois plus longues que le tube, graines de 5-10 mm, anguleuses. *Lathyrus setifolius* L. et *Lathyrus angulatus* L. (g. à fines feuilles et g. anguleuse), qui n'existent pas en Suisse.

Ecologie et sociologie

Cette gesse occupe des sols limono-argileux parfois instables, relativement riches en bases, calcaires ou non, et secs; dans les vignobles elle peut aussi être sur des substrats squelettiques. Fugace, elle vient au bord des chemins et dans des zones rudérales, parmi des adventices, dans des vignobles ou sur des déblais, dans des champs et des friches, dans des pâturages à moutons extensifs, en lisière de chênaies et de buissons xérophiles et même dans des pelouses arides discontinues. Elle est thermo-mésophile.

Collinéenne-montagnarde, elle va de 380 à 1030 m d'altitude en Suisse (0-1200 m en Italie).

Elle est assez ubiquiste. Comme stations naturelles, elle apparaît dans les associations des *Festucetalia vallesiaca* Br.-Bl. et Tx. 43, dans des fragments des *Sedo-Scleranthetalia* Br.-Bl. 55, dans le *Jasione-Brometum* et le *Geranion sanguinei* Tx. in Th. Müll 61. Mais on la trouve jusque dans la jachère après des céréales (cf. *Secalinion* Br.-Bl. 31), dans des fragments de steppes entre des parchets de vigne et dans diverses associations rudérales des bords de chemins et de vignes.

Milieu naturel: 4.6.1 (4.2 /8.2.3)

Valeurs indicatrices: F1R3N3H3D3L3T4K4.

Particularités de l'espèce

Ce thérophyte parfois volubile peut avoir migré tôt dans les Alpes méridionales comme archéophyte et s'être totalement naturalisé. Il se peut aussi qu'il soit indigène et que ses stations soient les restes d'une ancienne aire plus vaste à une période post-glaciaire plus chaude. La culture est facile à partir de graines.

Distribution générale et menaces

Cet élément méditerranéen-subméditerranéen est réparti de la péninsule ibérique aux Balkans. Sa limite nord suit la vallée de la Loire (F), la frange méridionale des Alpes (I, CH), le bassin hongrois du Danube et la Crimée (UA). Elle est en outre connue de l'île de Rhodes (GR), du Caucase, de l'Afrique du nord et de Madère (P). Elle est apparue plusieurs fois temporairement dans le sud de l'Allemagne, dans l'île de Bornholm (DK) et jusqu'en Suède.

Stations les plus proches: Savoie (Maurienne), Ain (p. ex. Dôle, de Cuisat à Treffort, Bas Bu-

gey), Haute-Savoie (la Balme-de-Silligny, Montagne de Princes, Seyssel) (F); temporairement dans la plaine du Rhin, Welschingen dans le Hegau et Ulm (D), Adige jusqu'à Bolzano et Merano, Valteline et région du Lac de Côme (existe encore?), Aoste (I).

Menaces: L'espèce a régressé par endroits à cause de l'abandon d'anciens modes d'exploitation ou de la destruction de biotopes. Mais en région méditerranéenne elle n'est pas menacée.

Statut de protection

CH: Liste rouge.

Distribution et menaces en Suisse

La gesse à graines sphériques était autrefois dispersée dans les régions chaudes du sud et de l'ouest de la Suisse: Canton de Genève (Aire-la-Ville, Avully, Dardagny, Genève, Satigny et Vernier), Bas-Valais (Salvan-Marécottes et des Follatères à Saillon), Haut-Valais (rampe sud du Lötschberg à Ausserberg, Eggerberg et Mund ainsi que de Ried-Brig jusqu'à la région de Bitsch et Mörel), et Tessin méridional (Barbengo, Balerna, Carona, Lugano et Savosa). Disséminée avec des semences cultivées, elle a en outre formé des populations fugaces à Aigle (VD), dans la région de Zurich et à la gare de Buchs (SG). Actuellement l'espèce est limitée au Vallon de l'Allondon (GE), aux stations valaisannes mentionnées (hormis Saillon et Salvan-Marécottes) et à une localité non confirmée à Unterbach.

Menaces: Les herbicides, l'abandon de l'exploitation traditionnelle (p.ex. culture de céréales), le délaissement, la construction, les lotissements et la destruction d'anciens vignobles entrecoupés de fragments de steppes et de friches ont fait disparaître l'espèce au Tessin. Partout ailleurs elle a régressé, sauf aux Follatères près de Martigny et dans le Haut-Valais, où elle s'est un peu étendue. Cette gesse est à considérer comme menacée en Suisse.

Evolution des populations: Régression faible à moyenne, extinction au Tessin, stabilité en Valais.

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse à l'échelle de l'Europe centrale est moyenne.

Christoph Käsermann

Menaces

- changement d'affectation, intensification de l'agriculture, abandon d'anciens vignobles (Bas-Valais) et d'anciens champs (Haut-Valais)
- dynamique des friches
- herbicides
- dépôt de matériaux liés à la viticulture (piquets, sarments, litière, outillage, etc.)
- eutrophisation
- embroussaillage; reprise naturelle de la forêt
- pacage
- travaux de génie civil et améliorations foncières du vignoble
- construction
- populations restreintes et isolées

Mesures

- contrats d'exploitation pour maintenir les anciens modes d'exploitation extensive
- reprendre une exploitation extensive; sinon par secteurs faire régresser artificiellement la dynamique; créer des biotopes vierges
- les limiter au strict nécessaire
- information des exploitants, des propriétaires et des communes pour les principales stations, pour garantir qu'elles ne soient pas détruites ou polluées
- réduire la fumure au moins en bordure des parcelles
- débroussailler; faire des coupes de lisières
- limiter la charge de bétail; éventuellement clôturer, mais alors il faudra faucher et débroussailler périodiquement
- épargner les stations; éviter les remblais
- épargner les stations en adaptant les projets
- protection légale des grandes stations (plan de zones); contrôles réguliers; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

BECHERER, A. (1956a): Florae vallesiaca supplementum – Supplement zu Henri Jaccards «Catalogue de la Flore valaisanne». *Denschr. Schweiz. Naturf. Ges.* 81: 1-556.

CHENEVARD, P. (1910): Catalogue des plantes vasculaires du Tessin. *Mém. Inst. Natl. Genevois* 21: 1-553.

DELARZE, R. & P. WERNER (1986): Étude botanique des Follatères (Dorénavant et Fully, Valais) – I: La flore actuelle et son évolution depuis le début du siècle. *Bull. Murith., Soc. Valais Sci. Nat.* 104: 89-112.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

JACCARD, H. (1895): *Catalogue de la Flore Valaisanne*. 472 pp. Georg & Cie., Genève.

VU *Lathyrus sphaericus* RETZ – Gesse à graines sphériques – Fabaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
	CR		VU		EX

F	D	FL	A	I
	-			

Monde	CH
	VU/V

